

Orientations Budgétaires 2018

Conseil du 16 octobre 2017



La Celle Saint-Cloud

Les Orientations Budgétaires pour 2018

- **Dans un contexte de refondation du dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales,**
- **La ville poursuivra sa politique de stabilité fiscale, d'adaptation des services aux besoins des Cellois et de maîtrise de son résultat de Fonctionnement,**
- **Elle engagera, en outre, un important programme d'investissement, comparable sinon supérieur à celui des années précédentes, et comportant la réalisation de projets majeurs pour l'avenir de notre ville**

La Refondation du contexte budgétaire

PLF

LES MOYENS DE L'ACTION **2018**

27 SEPTEMBRE 2017

Projet de loi
de finances
2018

Projet de loi
de programmation
des finances
publiques
2018 - 2022

Deux évolutions importantes :

- Réforme de la Taxe d'Habitation
- Instauration d'un « Pacte de confiance » entre l'Etat et les collectivités

La Réforme de la Taxe d'Habitation

- **Suppression en 3 ans de la TH pour 80% des foyers**

(rev.fisc. ref. \leq 27.000 € personne seule ou 43.000€ couple):

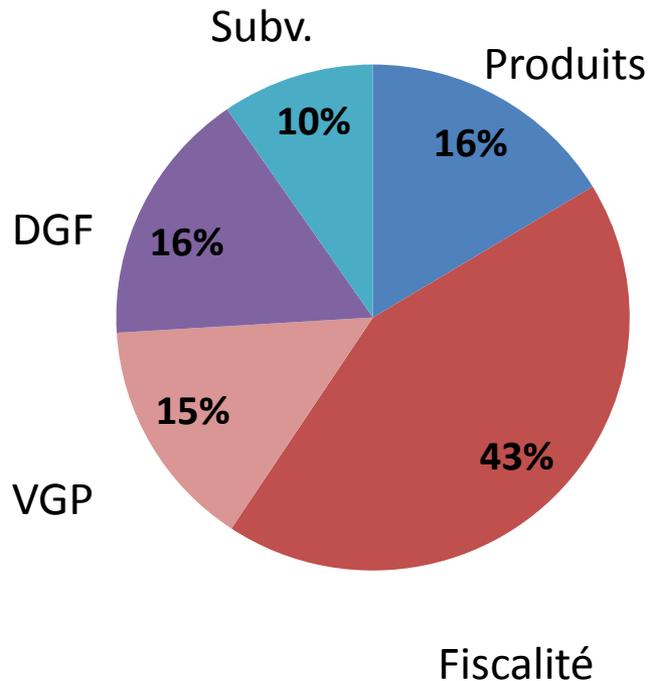
- Dégrèvement de 30% en 2018
- Dégrèvement de 65 % en 2019
- Dégrèvement de 100 % en 2020

Actuellement exonération si RFR \leq 10.708€ ou 16.426€ (couple)

& plafonnement si RFR \leq 25.180 € ou 35.694 € (couple)

- **L'Etat versera aux collectivités le montant du dégrèvement** (sur la base des taux 2017)

La Taxe d'Habitation à La Celle St Cloud



Sur 31 M€ de recettes,

- 13,4 M€ de fiscalité (43% des recettes)

Dont :

7,4 M€ TH

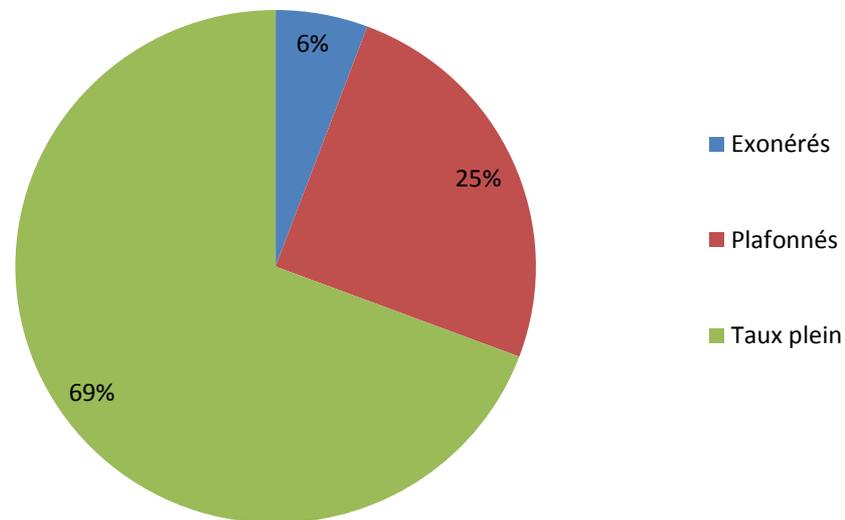
4,5 M€ TF

1,5 M€ Autres (TADM & Taxe Elec..)

La Taxe d'Habitation à La Celle St Cloud

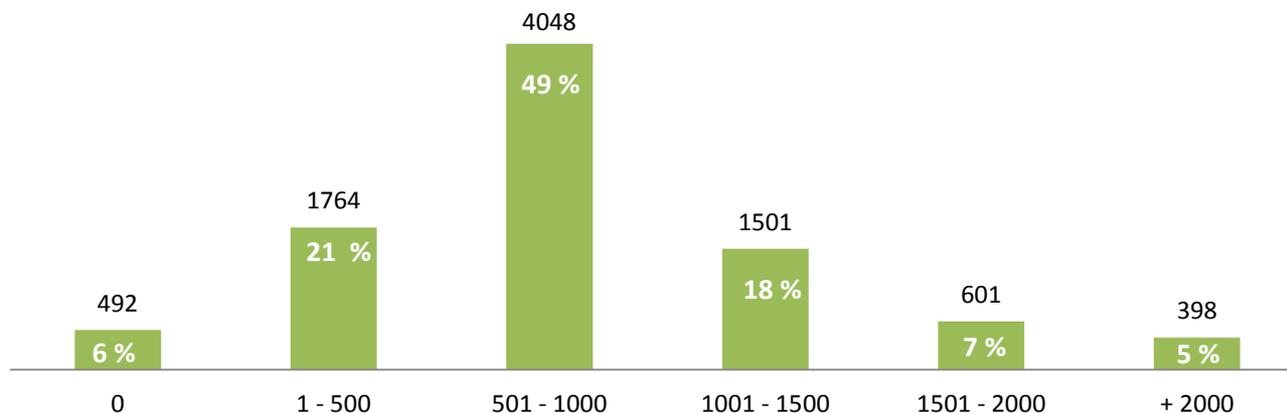
- Résidences principales : 8 354
- Résidences secondaires : 456

Structure des contribuables cellois

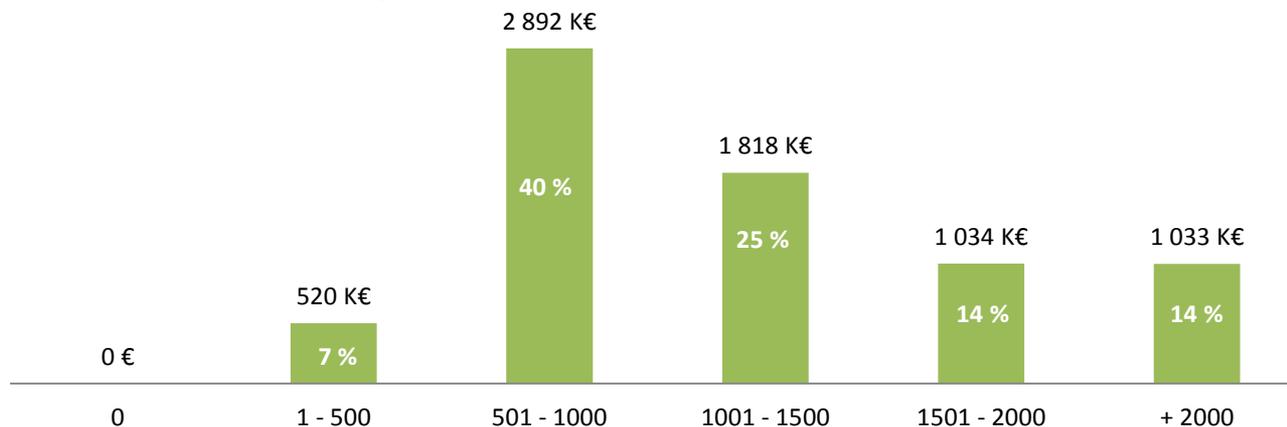


La Taxe d'Habitation à La Celle St Cloud

Contribuables par tranche de cotisation communale



Montant par tranche de cotisation communale



TH TOTALE

0

1 - 750

751 - 1500

1501 - 2250

2551 - 3000

+ 3000

Le « Pacte de confiance » Etat - Collectivités



PROJET DE LOI DE FINANCES 2018

**Les grands axes
du pacte de confiance
État-collectivités
territoriales.**



22 SEPTEMBRE 2017

PRÉSENTATION DES
CONCOURS FINANCIERS
DE L'ÉTAT
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

- **Pas de baisse** des dotations
→ DGF 2018 reconduite au niveau 2017
soit **4.243 k€**
- **Mais des objectifs** d'évolution en dépenses de fonctionnement et en besoin de financement :
Encadrement du ratio d'endettement (?)
 $R = \text{Encours de dette} / \text{capacité d'autofinancement}$
- **Et un mécanisme de correction** en cas d'écart aux objectifs (?)

Les Orientations en matière de Fonctionnement

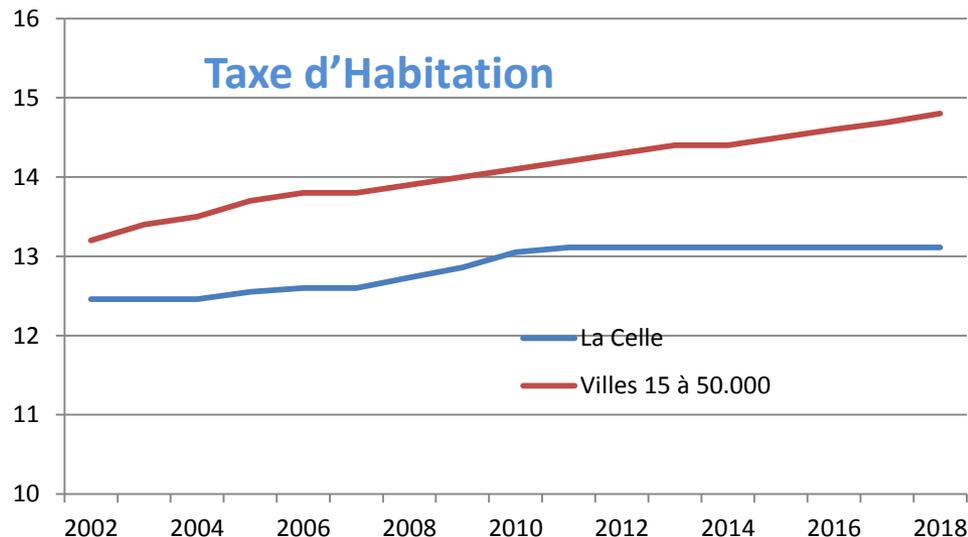
- Poursuite de la politique de **stabilité fiscale**
- **Adaptation des services** aux besoins des Cellois
- Poursuite de la démarche de **réduction** modérée mais régulière **des dépenses de fonctionnement.**
- Evolution de la **structure du compte de Fonctionnement**
- Maintien d'un autofinancement significatif

Poursuite de la politique de stabilité fiscale

- **Stabilité des taux d'imposition:**

- TH inchangée à 13,11 %
- TF inchangée à 12,19 %

- Une stabilité remarquable par sa durée



Taxe Foncière

Entre 2011 et 2016 :

- Plus des 2/3 des villes importantes des Yvelines ont augmenté leur taux de TF
- La Celle St Cloud a maintenu son taux inchangé

Adaptation des services aux besoins des Cellois

(Exemples)

- **Transports.** En 2018, accroissement important de la desserte de la ligne 27 : Quasi doublement des fréquences & extension du service le soir, les dimanches et en période d'été
 - **Services aux aînés.** Accroissement sensible du nombre de places offertes par le SSIAD (de 39 places à 48 places)
 - **Nouvel aménagement des rythmes scolaires et périscolaires à la rentrée 2018**
 -
- Evolution des produits de 1,5 %

La réduction des dépenses de Fonctionnement

- **L'optimisation permanente de l'organisation**

- Réorganisation régulière des services
- Développement de la numérisation
- Réduction du parc automobile (mise en « pool »)
- Réalisation d'une Mission de conseil sur l'organisation des services
-

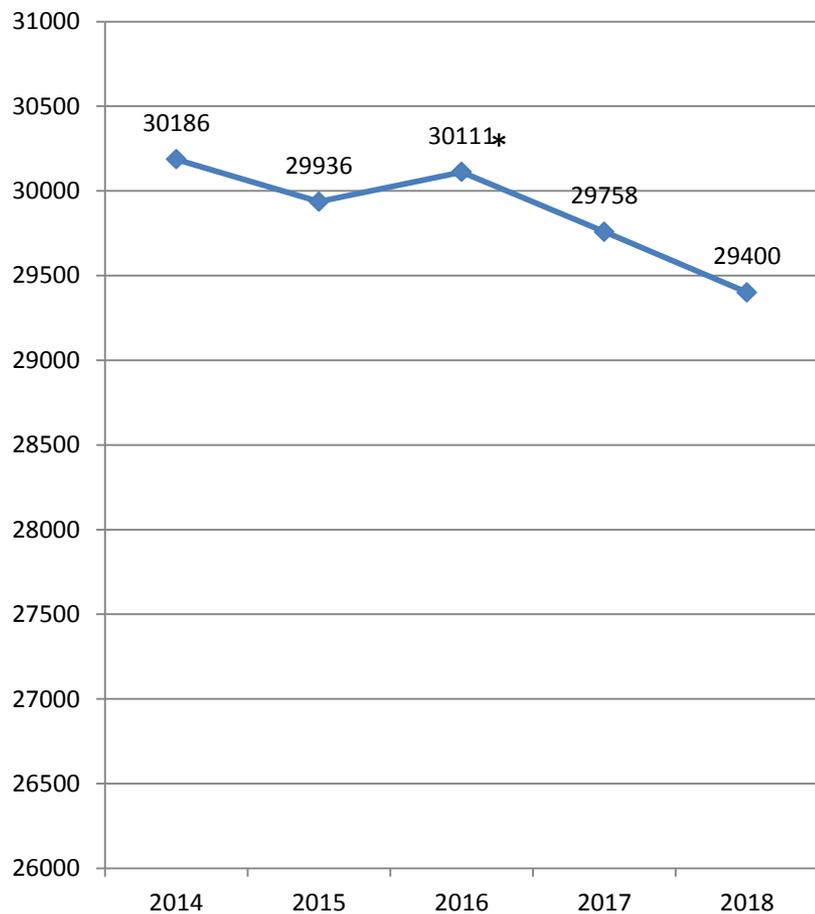
- **La recherche de mutualisations externes**

- L'exemple du SSIAD : fusion des SSIAD de La Celle et du Chesnay en 2018

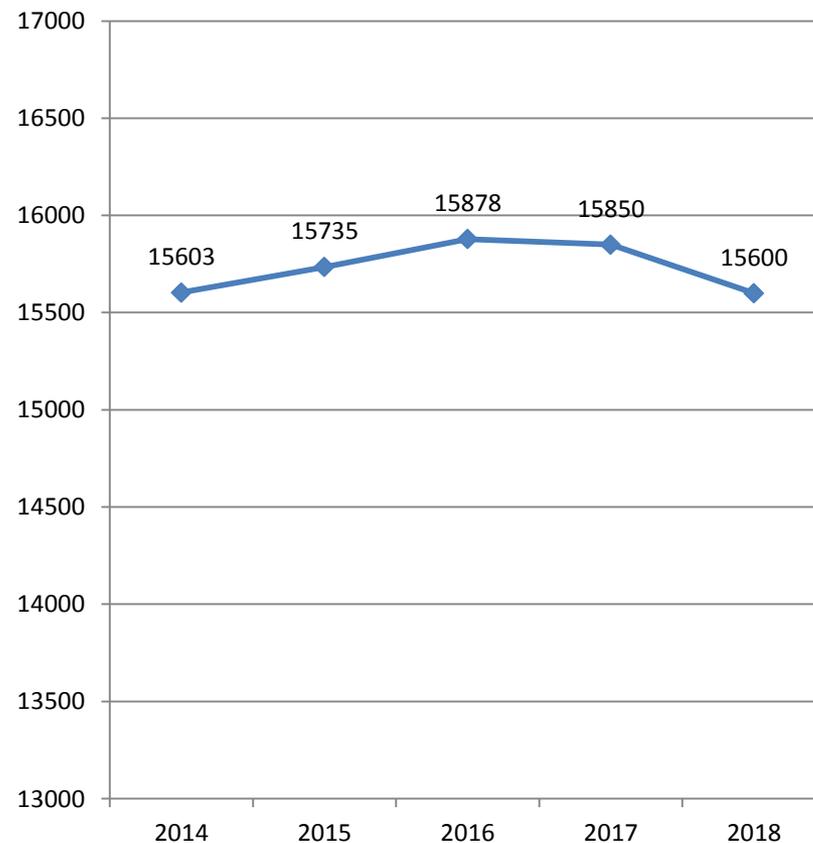
→ Une diminution régulière des dépenses de fonctionnement sans remise en cause des services offerts à la population

La réduction des dépenses de Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement (BP)



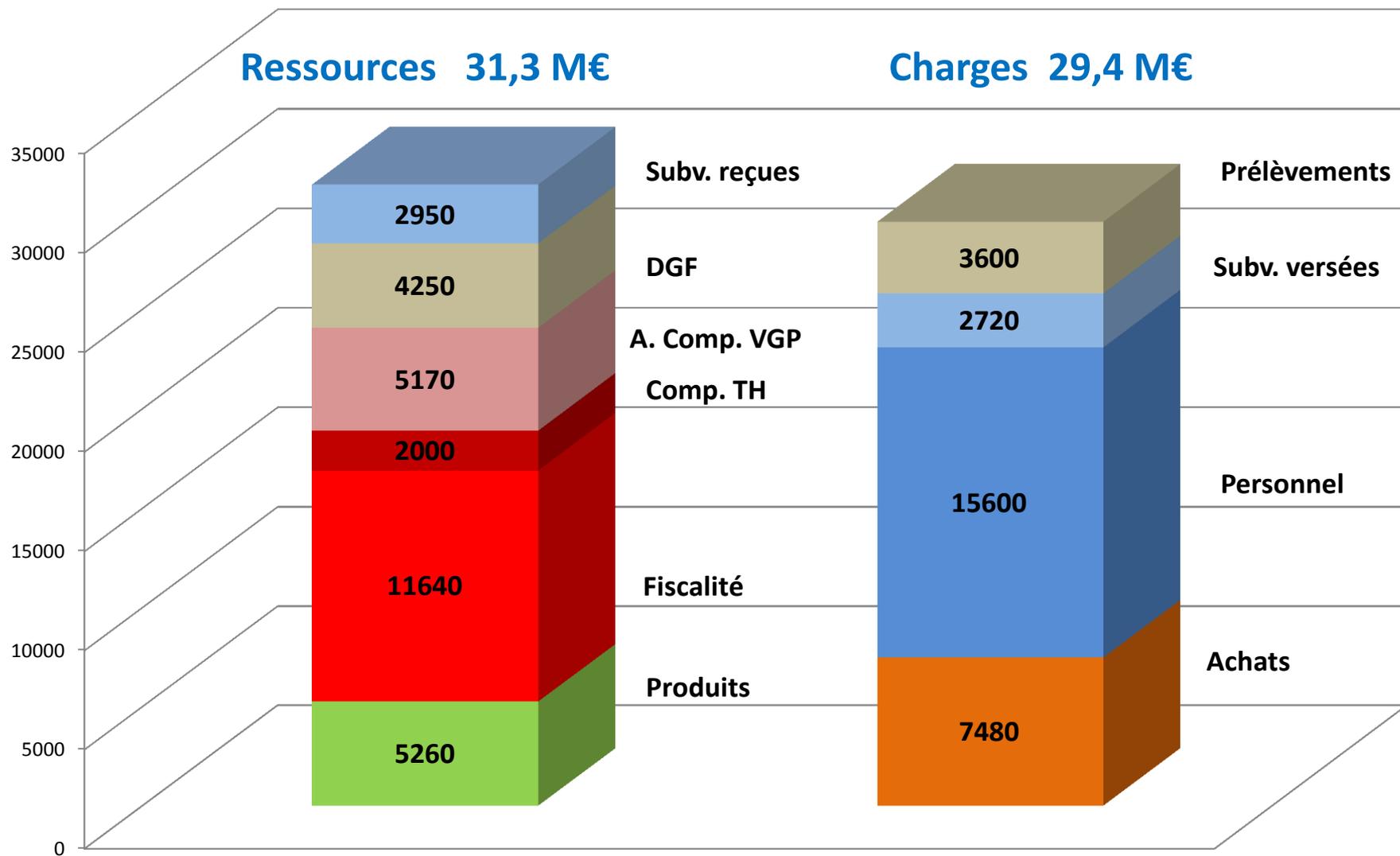
Dépenses de Personnel (BP)



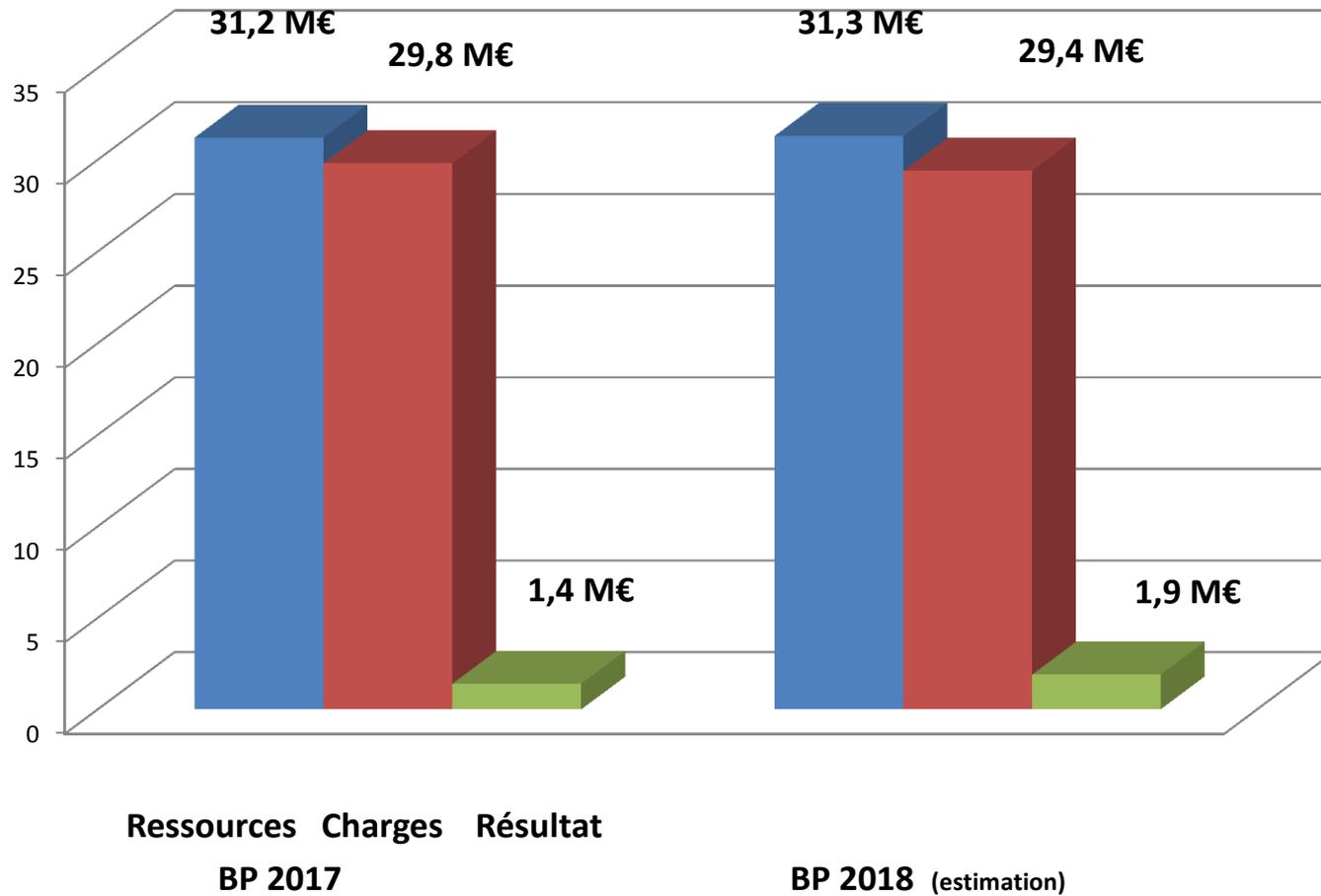
* En 2016 modification prise en charge FPIC par VGP

Objectif 2018/2017 : - 1,5 % (hors prélèvements)

Le compte de Fonctionnement 2018 (Estimation)



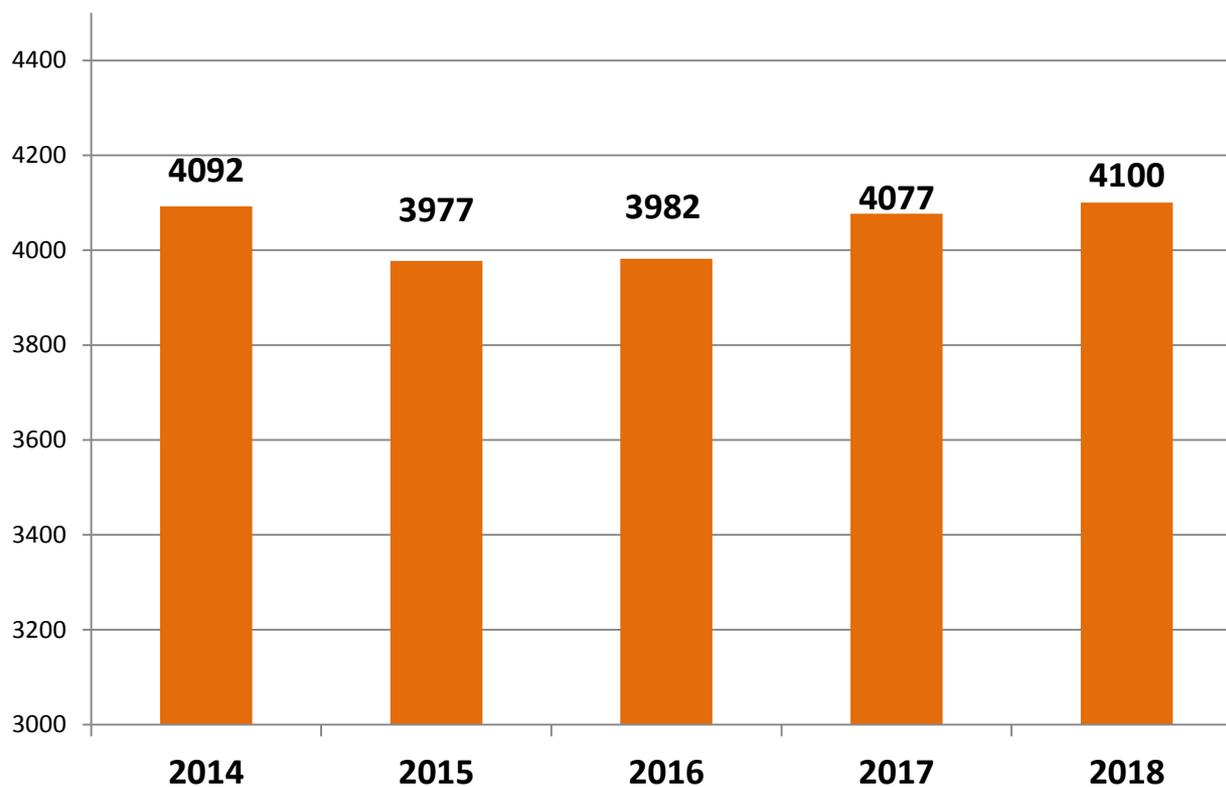
Amélioration du résultat (autofinancement)



Un important programme d'investissement

- Engagement d'un **important budget d'Investissement** et **réalisation de projets majeurs**
- Un **budget comparable voire supérieur** à celui des années précédentes
- La poursuite mesurée des opérations de rénovation courante
- Un effort tout particulier sur les **grands projets structurants** pour l'avenir de notre ville
- Le maintien du budget d'assainissement
- Un **endettement très inférieur** à celui des villes comparables
- Informations complémentaires (Documents Annexes)

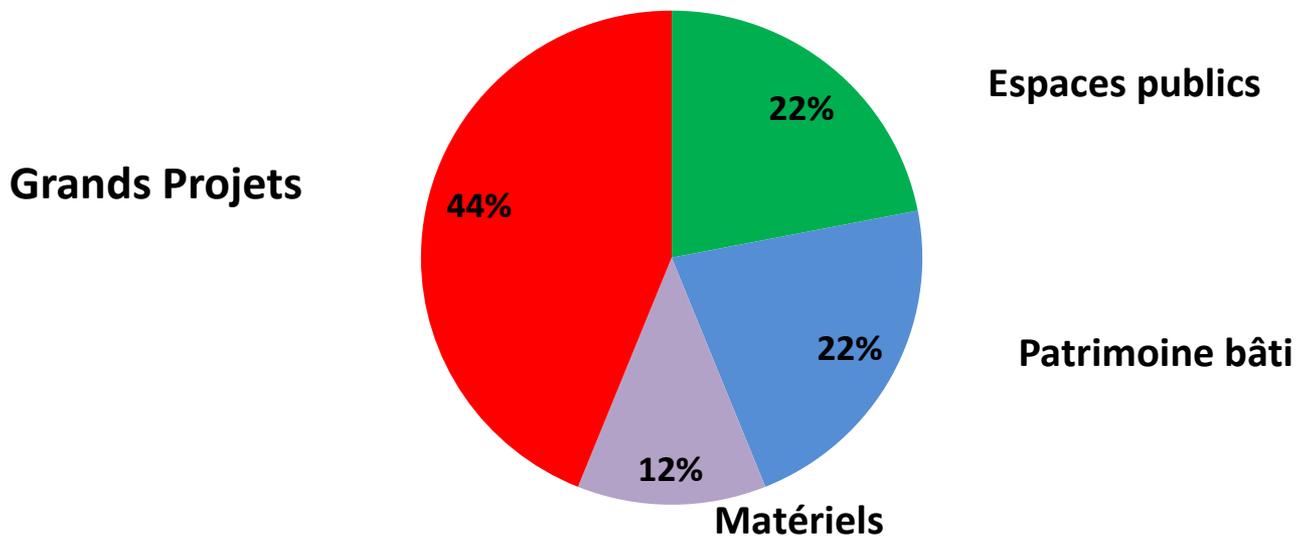
Un Budget comparable, voire supérieur, à celui des années précédentes



Budgets Primitifs d'investissement (Nouvelles opérations)

Une place importante aux projets majeurs

- **56 %** du Budget consacrés aux opérations de **rénovation courante**



- **44 %** consacrés aux **projets majeurs**

Engagement de projets Majeurs

- Le projet « **Cœur de Ville** » et la **Médiathèque**
- La rénovation urbaine du **quartier de Beauregard**
- Création d'un **centre de loisirs** pour les quartiers Nord
- Développement des installations de sport et de plein air avec la mise en œuvre du **schéma directeur des équipements sportifs**
- Aménagement de la « **Pointe Feuillaume** »
- Achèvement de la **rénovation du bourg** (église, carré des Arts)

Le projet « Cœur de Ville » & Médiathèque



- Achèvement mission AMO (phase 3)
 - Assistance au Montage & Lancement du Projet
- Engagement des études pré-opérationnelles :
 - Etude d'impact
 - Diagnostics
 - Géomètre
- Réflexion
 - « Hôtel de ville – 2020 »

Rénovation urbaine de Beauregard



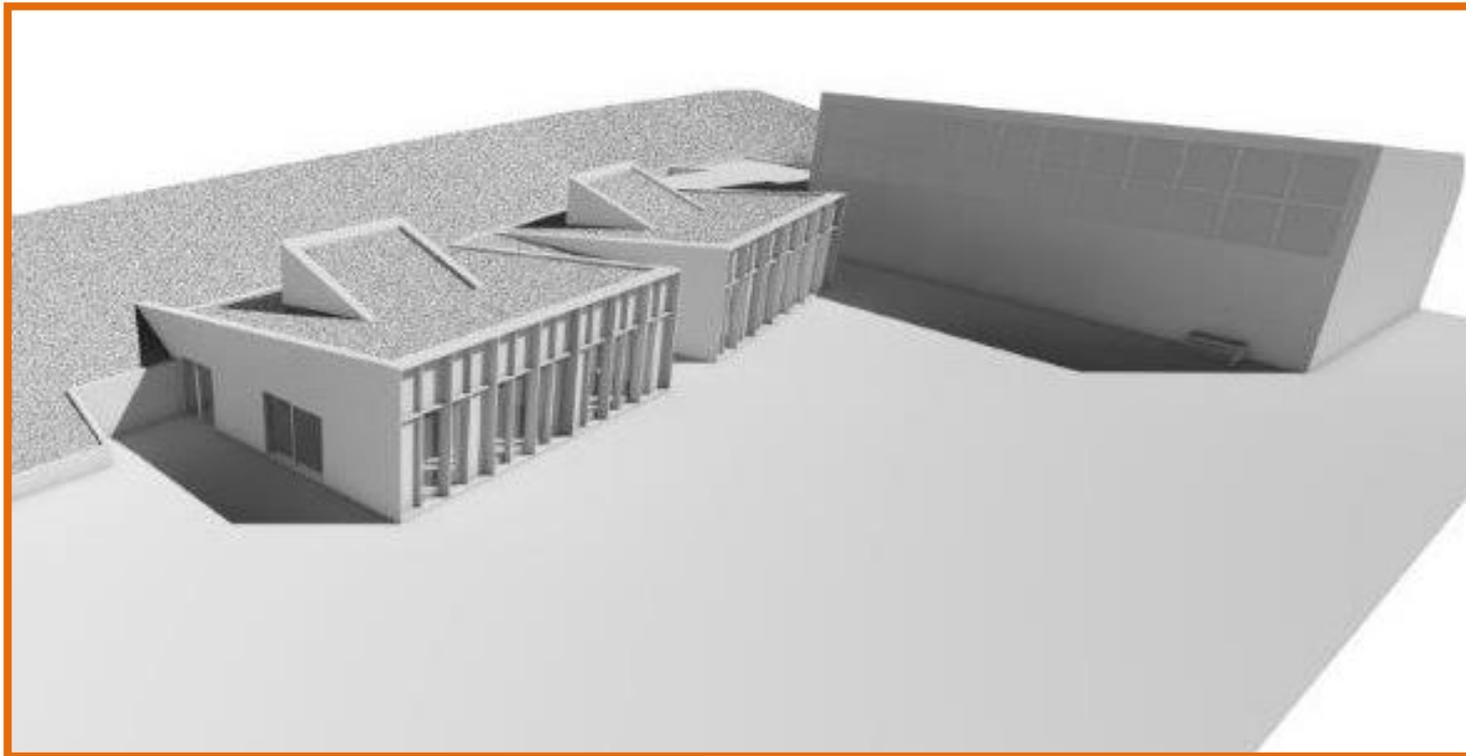
- Soutien construction immeubles I3F
(Subvention d'équipement)
- Aménagement urbain avenue Maurice de Hirsch
- Réflexion avec la Ville de Paris et l'EPFIF sur la rénovation du domaine

Centre de loisirs « Quartiers Nord »



- Répondre à la demande croissante de services périscolaires (notamment le mercredi)
- Rééquilibrer l'offre entre les quartiers
- Opération bénéficiant de subventions :
 - Département
 - Caisse d'Allocations Familiales
- Ouverture prévue :
Printemps 2019

Centre de loisirs « Quartiers Nord »



Développement du Sport



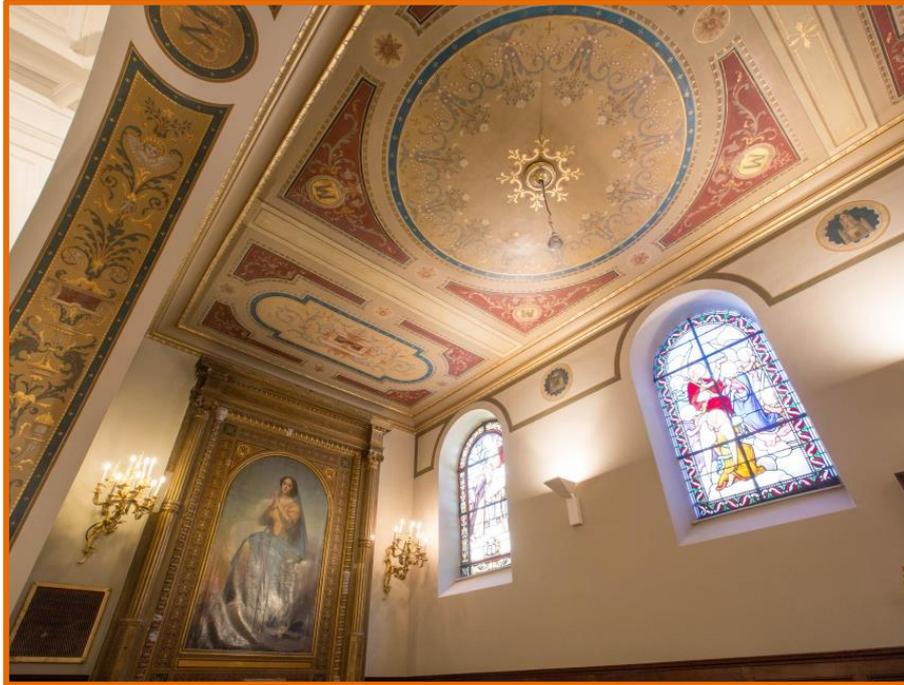
- Mise en œuvre du « Schéma directeur des installations sportives » (phase 1):
- Création vestiaires stade Guibert
- Eclairage terrain de tennis

Aménagement de la « Pointe Feuillaume »



- Transfert des équipements & activités de la villa Guibert
- Lancement d'une mise en concurrence pour la réalisation d'un projet respectueux de l'environnement et du caractère du site

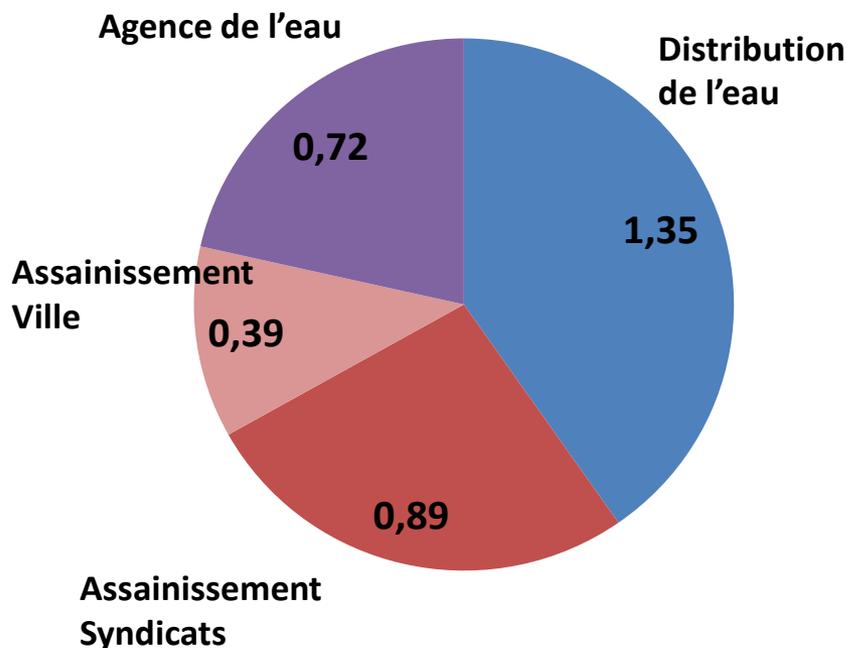
Rénovation du Bourg



- Achever la rénovation du Bourg (église)
- Etudes préalables à la rénovation intérieure du « Carré des Arts »

Stabilité du Budget d'Assainissement

Le prix de l'eau en 2017

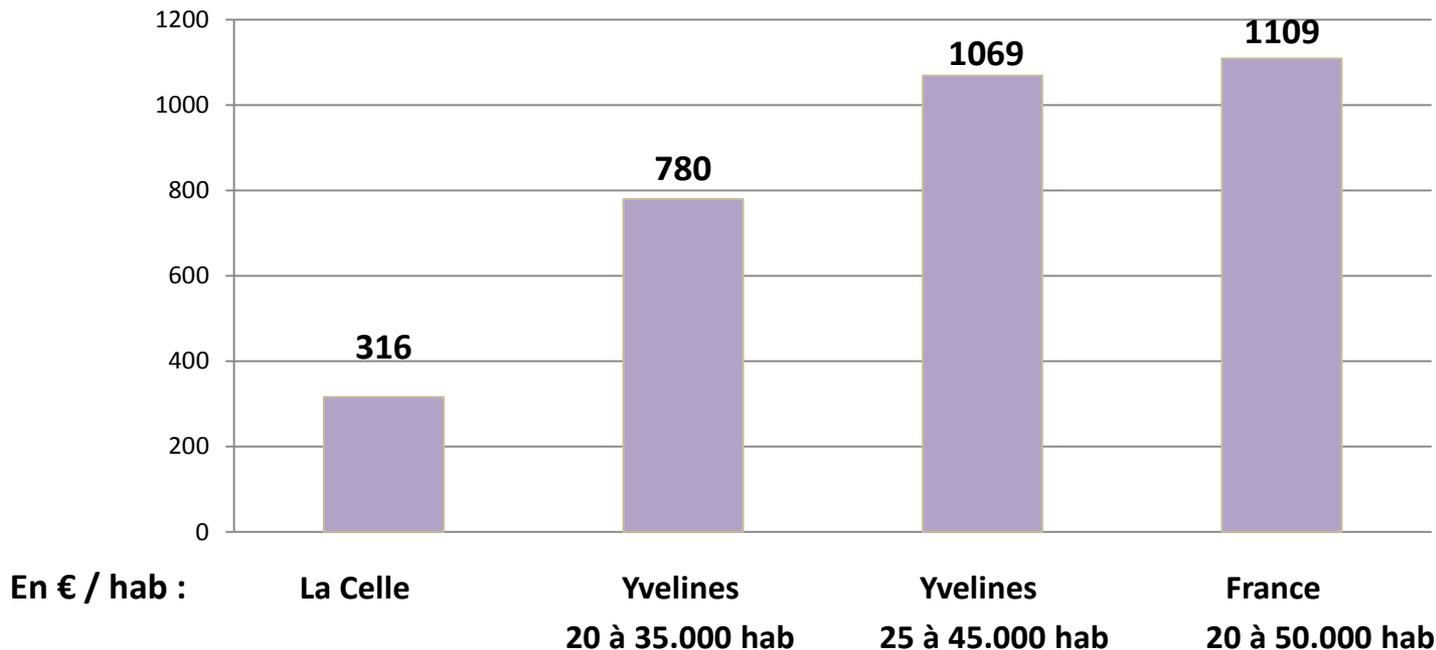


Prix de l'eau : **3,35 € / m³ (HT)**
dont redevance ville : **0,392 €** soit 11,5 %

- Budget d'assainissement d'environ **450 k€**
- Redevance d'assainissement de **0,398 € / m³** (+ 1,5 %)

Un endettement maîtrisé

- **Un endettement très inférieur** à celui des villes comparables
6,86 M€ d'endettement au 01/01/2018, soit **316 € / hab.**



- **Ratio d'endettement** : $R = \text{Encours de dette} / \text{Autofinancement}$
 - La Celle : $R = 3,6$ (6,86 M€ / 1,9 M€ , prévu pour 2018)
 - Communes comparables : $R = 9,0$ (en 2015)

Documents Annexes

- Effectifs :

	2016		2017	
	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Postes budgétés</i>	<i>Effectifs autorisés</i>	<i>Postes budgétés</i>
Filière administrative	93	74	84	73
Filière technique	131	114	124	112
Filière Culturelle	7	6	7	6
Filière sportive	12	11	12	11
Filière Police municipale	3	1	3	1
Filière sociale	94	85	90	84
Filière animation	42	41	42	41
Poste divers	48	22	28	23
Total	430	354	390	351

- Masse prévisionnelle des traitements indiciaires des titulaires et des non titulaires au 31/12/2017 : 8 374 774 €
- Masse prévisionnelle régime indemnitaire des titulaires et des non titulaires au 31/12/2017 : 773 146 €

Débat